

# La Minerve



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le lundi, **19 janvier 2026, immédiatement après la séance extraordinaire du budget fixée à 19 h.**

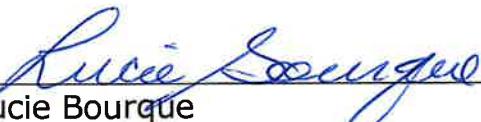
Donné à La Minerve, ce 15<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

### Certificat de publication

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 janvier 2026, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 janvier 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe